Denrées et ingrédients alimentaires traités par ionisation

1988/0169B(COD) - 18/02/1998 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de Mme Undine BLOCH von BLOTTNITZ (Verts, D), le Parlement européen a modifié la position commune sur une liste communautaire de denrées alimentaires traitées par ionisation. Le Parlement demande que figurent à l'annexe les denrées alimentaires dont l'ionisation est autorisée, de même que les doses globales moyennes maximales auxquelles elles peuvent être soumises et aussi la méthode de contrôle analytique à appliquer.